



Syndicat National Unitaire des Instituteurs, Professeurs d'Ecole et PEGC
Section des Hauts-de-Seine
Fédération Syndicale Unitaire

SNUipp
Fédération Syndicale Unitaire

SNUipp-FSU 92

Nanterre, le mardi 19 mai 2015

Monsieur le Directeur Académique,

Après que le ministre a imposé le report des opérations de carte scolaire, vous avez décidé de reporter les opérations du mouvement intra-départemental. En plus du report, le calendrier a été resserré, ce qui semble avoir mis en difficulté l'administration. En effet, nous avons reçu des documents incomplets ne nous permettant pas d'effectuer notre travail paritaire en amont de la CAPD. Nous n'avons donc pas pu avoir un premier échange avec les services comme habituellement, ce qui permettait de régler un certain nombre de situations. Conscients de notre responsabilité d'élus du personnel, nous prendrons donc le temps nécessaire ce matin pour vérifier les documents afin de pouvoir assurer à chaque enseignant que sa situation a été traitée en toute équité et transparence. Encore une fois, nous dénonçons cette décision dont nous constatons aujourd'hui les premières conséquences.

Il y a quelques années le médecin des personnels siégeait dans les différentes CAPD où un avis médical était requis. Cela permettait d'avoir des précisions et des échanges quant aux préconisations. Nous sommes bien entendu attachés au secret médical, et la délégation du personnel SNUipp-FSU92 n'a jamais eu pour habitude de discuter de la situation médicale des enseignants. Néanmoins nous continuons de demander la présence des médecins lors des CAPD.

Enfin sur la question du mouvement, le SNUipp-FSU a lancé au mois d'avril une pétition nationale actuellement en ligne sur notre site. En effet, le « mouvement » est un moment clé dans la vie professionnelle des enseignants. Depuis 2008, le ministère a imposé des nouvelles règles qui limitent les droits des personnels.

Le SNUipp-FSU demande au niveau national :

- L'organisation d'une deuxième phase du mouvement avec saisie des vœux.
- La suppression de l'obligation de saisir des vœux géographiques
- La suppression de la limitation à 30 vœux
- La limitation stricte des postes à profil, la fin des nominations arbitraires et le respect du barème départemental.

La délégation du personnel SNUipp-FSU92 demande d'ailleurs depuis plusieurs années le retour d'une procédure permettant aux collègues d'exprimer des vœux différents pour la deuxième phase du mouvement.

Depuis le 11 mai, le ministère a lancé la consultation des enseignants sur le projet de nouveaux programmes des cycles 2 et 3. Le SNUipp-FSU déplore les conditions d'organisation de cette consultation. En effet, les enseignants devront télécharger les projets de programmes de plus de 40 pages pour chaque cycle qui comptent aussi plus de 20 pages d'annexes et des liens hypertextes. Ils devront également prendre le temps de les lire et de se les approprier. Enfin, ils devront répondre à un questionnaire en ligne de 73 questions à choix multiples et 31 questions ouvertes d'expression libre.

Et tout cela... sans que pour le moment du temps spécifique soit défini pour permettre la réflexion professionnelle en équipe et pour répondre en ligne au questionnaire. Il est inacceptable que le ministère ne nous donne pas les moyens d'organiser une consultation de qualité, comme le SNUipp-FSU le lui a demandé. Pour notre organisation syndicale, c'est du temps de classe banalisé qui aurait dû être donné aux enseignants pour permettre une consultation de qualité. Par ailleurs, monsieur le Directeur Académique, nous vous demandons de clarifier au plus vite auprès de la profession le temps de service sur lequel ils pourront effectuer la réflexion collective et l'expression en ligne des avis.

La réforme du collège est rejetée par les organisations syndicales représentant plus de 80 % des enseignants du second degré. Pour faire réussir tous les élèves, une réforme est nécessaire afin de donner au collège et aux équipes qui y œuvrent, tous les moyens, notamment en temps, en effectifs de classe réduits, ou en dédoublements. Mais cette réforme ne peut se faire sans une réelle concertation avec les personnels ni prise en compte de l'avis des organisations syndicales qui les représentent. Le SNUipp-FSU soutient l'intersyndicale du second degré qui demande le retrait de cette réforme fondée sur l'autonomie des établissements et la multiplication des hiérarchies intermédiaires sous l'autorité du chef d'établissement et demande également la reprise de discussions sur de nouvelles bases. Le SNUipp-FSU soutient la journée d'action de ce 19 mai.

Par ailleurs, le SNUipp-FSU92 soutient les enseignants de Nanterre qui se sont réunis nombreux le mercredi 6 mai et qui ont décidé de se mobiliser cette semaine. Ils dénoncent leurs conditions d'enseignement qui se dégradent et le manque de postes supplémentaires attribués au 92 dont les conséquences se sont traduites dans la carte scolaire. Aujourd'hui plusieurs écoles de Nanterre sont fermées.